

Le Quotidien Jurassien

07.02.2012

AP-00317



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 07.02.2012
Identifiant du document : AP-00317
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Interventions --> Articles presse
Début validité : 07.02.2012
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 24.08.2014 à 15h22
Modifié par : -
Téléchargé par : Anonyme le 02.09.2026 à 20:14

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
24.08.2014 à 15h22 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée



Le Quotidien Jurassien, 7 février 2012

■ SAINT-URSANNE

Incendie sans pollution chez Benteler

► Un incendie s'est déclaré hier matin sur le site de l'usine Benteler à Saint-Ursanne. Il n'a fait aucun blessé.

► Périmètre de sécurité et barrage hydrocarbures sur le Doubs ont été mis en place suite à cet incident qui, au final, n'a pas eu de graves conséquences.

► Pour ce type d'intervention, ce sont notamment les pompiers de Delémont qui déterminent si oui ou non, il y a pollution.

Le feu s'est déclaré vers 6 h 30, au niveau d'une presse d'une chaîne de montage située dans les anciens bâtiments Thécia. A l'arrivée des premiers pompiers sur le site, une épaisse fumée s'était répandue et les flammes s'échappaient du toit du bâtiment. Malgré le froid, qui a compliqué l'intervention des pompiers en les obligeant à prendre des dispositions particulières par rapport aux positions des lances à eau, le feu a été circonscrit.

Barrage sur l'eau et sur la route

Face aux risques d'émanations de produits toxiques, mais aussi pour faciliter l'accès aux secours, un périmètre de sécurité a été mis en place autour du bâtiment mais aussi aux abords du site. Un barrage hydrocarbures a également été installé sur le Doubs, à la sortie de la canalisation en provenance de l'usine, pour prévenir un risque de pollution.

Les automobilistes ont été priés de montrer patte blanche pour passer les barrages, deux



Plus de peur que de mal hier matin à l'usine Benteler de Saint-Ursanne où un incendie s'est déclaré dans un bâtiment.

PHOTO AD

routiers Bâlois et Hongrois ont, eux, dû prendre leur mal en patience sur le bord de la route, avant de finalement pouvoir atteindre l'usine, peu après 9 h 15.

Pas de produits chimiques

En effet, les mesures effectuées sur place par le chef du Laboratoire cantonal, Jean-Jacques Roth, n'ont laissé apparaître aucun risque de pollution. «L'incendie n'a pas eu lieu dans une halle où se trouvent des produits chimiques. A l'intérieur, il n'y avait que des huiles», détaillait hier après-midi le chef du laboratoire.

Incommodées par la fumée

Néanmoins, parce que l'usine utilise des produits chimiques, on a fait appel au Groupe d'intervention atomique et chimique (GIAC) de Delémont, dont les membres sont

habilités à intervenir en cas d'événements atomiques, biologiques et chimiques dans tout le canton. Des ambulances ont aussi été dépêchées sur place.

Au final, quelques personnes ont été incommodées par la fumée et soignées sur place

par un médecin. Les dégâts matériels seraient, eux, importants. Hier matin, il nous a été impossible d'approcher la zone sinistrée pour s'en rendre compte.

De même, personne n'a pu nous dire quels étaient précisément les types de produits utilisés dans le bâtiment où s'est produit l'incendie. Sur place, les dirigeants locaux de l'entreprise ont refusé de répondre aux sollicitations de la presse, renvoyant vers le directeur général de Benteler, Stefan de Block, qui devait arriver de Belgique dans la journée. Il n'a pu être joint hier après-midi.

Bonne coordination des services

Au total, une soixantaine de pompiers, du SIS Clos-du-Doubs mais aussi du Centre de renfort de Porrentruy et du GIAC de Delémont, ont pris part à l'intervention. L'Office de l'environnement était également sur place. Le service technique de la police cantonale s'est rendu sur les lieux et a débuté l'enquête pour établir les causes du sinistre.

ANNE DESCHAMPS

Des pompiers qui n'ont pas touché aux lances

Si hier à Saint-Ursanne, aucun risque chimique n'a été détecté, il peut arriver que sur certaines interventions, ça ne soit pas le cas.

Pour savoir si risque il y a, c'est au Groupe d'intervention atomique chimique (GIAC) de Delémont qu'on fait appel. Une fois sur place, c'est lui qui effectue les mesures d'air, évalue la nocivité des produits présents, estime le danger et, si besoin, décide d'établir un périmètre de sécurité, explique Marius Froidevaux, chef d'intervention du Centre de renfort d'incendie et de secours de Delémont (CRIS).

Il ajoute que les mesures à prendre dépendent des produits. Hier, les membres du SIS Benteler ont d'ailleurs pu précisément renseigner les hommes du GIAC

sur les produits présents sur le site, permettant d'analyser rapidement la situation.

C'est également le GIAC qui dirige, conjointement avec l'appui d'un conseiller technique en chimie et de la police, les interventions et, si nécessaire, l'évacuation ou le confinement de la population concernée. En cas d'évacuation, on avise alors les autorités, la presse et le service de la protection de la population.

Des pompiers qui ont un plus

Tous les pompiers du CRIS sont formés au GIAC, explique encore Marius Froidevaux. Ce n'est donc pas un service à part, juste une formation particulière à laquelle chaque pompier delémontain s'as-

treint. Sur des interventions comme celle d'hier à Saint-Ursanne, les pompiers de la Vallée ne touchent pas aux lances à incendie. Ils ne font que gérer les risques chimiques.

Claude Ramseier, ancien chimiste cantonal, était lui-même membre du SIS delémontain et il a aussi fortement contribué à la mise en place du GIAC. Il y a une vingtaine d'années. En cas d'incident avec un risque potentiel de pollution, c'était donc lui qui, souvent, effectuait les premières mesures d'air. Désormais, une liste de conseillers techniques en chimie est à la disposition de la police cantonale, qui fait appel au premier nom de la liste lors des interventions. Hier, il s'agissait de Jean-Jacques Roth.

AD